

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 décembre 2020

Fermeture des remontées mécaniques Les commerces et industries du ski ont besoin de mesures d'urgence

Le Conseil d'Etat vient de valider la fermeture des remontées mécaniques dans les stations de ski pour les vacances de Noël. Une décision lourde de sens pour les entreprises du secteur, qui demandent des mesures d'urgence à l'Etat. L'UNION sport & cycle a évoqué leur situation lors d'une réunion autour du Premier ministre ce matin.

Déjà amputées de la fin de la saison 2019-2020 avec le premier confinement, les entreprises du secteur de la montagne (qu'il s'agisse des commerces ou des industriels) sont en grande souffrance. L'annonce de la possibilité d'une **réouverture progressive des remontées mécaniques à partir du 7 janvier prochain** donne une visibilité bienvenue. Elle n'efface pas pour autant, loin s'en faut, les difficultés du secteur qui subira de **plein fouet les conséquences de cette crise sur le long terme.**

Commerces : passer des mesures promises aux mesures concrètes

Entre la perte de la fin de saison 19/20 et ce début de saison 20/21 chaotique, ce sont près de 300 M€ de perdus pour les commerces sport de station, soit l'équivalent de la moitié du chiffre d'affaires d'une saison entière.

Lors de la réunion de ce jour avec les principaux acteurs du secteur, le Premier ministre s'est engagé à un certain nombre de mesures d'accompagnement pour les détaillants :

- **Activité partielle à 100 %** prolongée jusqu'à l'ouverture des remontées mécaniques ;
- Eligibilité des commerces de sport de stations à l'ensemble des **mesures de soutien du Plan tourisme**, et en particulier le Fonds de solidarité et la mesure de compensation des pertes d'exploitation.

Nos entreprises ont désormais besoin que ces engagements se traduisent urgemment en actes afin de pouvoir bénéficier au plus vite de ces aides.

Industries : engager des mesures spécifiques pour ne pas être les victimes collatérales de la situation en station

Derrière les domaines skiables, les commerces de sport et toutes les prestations de loisirs, un millier d'entreprises et plus de 10 000 emplois spécialisés dans **l'équipement des pratiquants de sports d'hiver et des domaines skiables** subissent la crise actuelle de manière aiguë.

Qu'il s'agisse des fabricants de matériel ou des aménageurs de domaines skiables, **leur activité dépend essentiellement des investissements des entreprises et des collectivités de montagne**. Avec la fermeture des remontées mécaniques au 15 mars dernier, ces investissements ont déjà diminué d'environ 30 à 50 % en 2020. La fermeture des remontées mécaniques lors de ces vacances de Noël entraînera de nouvelles coupes budgétaires, réduisant d'autant les prises d'ordre auprès des fournisseurs.

Ces industries pourraient alors voir leurs carnets de commandes réduits de moitié d'ici 2022.

Dans ce contexte critique, **l'UNION sport & cycle, le Cluster montagne et Outdoor Sports Valley ont demandé au Premier ministre de prendre en considération les spécificités de ces entreprises**. Un travail va s'engager avec le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, afin de trouver des mesures adaptées à leur situation.

Les mesures d'aide devront perdurer au-delà du 7 janvier

Habituellement, la clientèle étrangère représente la moitié de la fréquentation des stations au mois de janvier.

Privées de cette clientèle dans l'hypothèse d'une réouverture progressive des remontées mécaniques à compter du 7 janvier 2021, **les magasins de stations devraient enregistrer une perte d'activité de 60% à 80% sur le mois de janvier**.

Pour être efficaces, il est indispensable que les mesures d'accompagnement de ces entreprises (commerces comme industries) perdurent au-delà de la date d'ouverture des remontées mécaniques.

A propos de l'UNION sport & cycle

L'UNION sport & cycle est la première organisation professionnelle du secteur du sport et des loisirs.

Elle fédère 1 400 entreprises représentant plus de 3000 points de vente, 500 marques, plus de 1 500 établissements sportifs, 80 000 salariés, et 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé.

Elle a pour principal objet la représentation officielle de toutes les entreprises industrielles et commerciales du secteur économique des articles et équipements de sports, de loisirs, du cycle et de la mobilité.